REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 13 au 19 décembre 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Pêche illégale : projet Ecofish.....2
- Sudheer Maudhoo annonce un contrôle strict pour contrer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée
- Annonce du ministre Maudhoo : Contrôle strict pour contrer la pêche illégale

1.2 Sécurité portuaire : projet PSP.....5
- Sécurité portuaire- Interpol à la manœuvre

2. Centres d'Intérêts

2.1 Cop 15 : biodiversité.....6
- L'espoir d'un accord ravivé à la COP15 sur la biodiversité

2.2 Environnement.....7
- A La Réunion, des fonds européens pour mettre en valeur et protéger le patrimoine de l'île

2.3 Tourisme.....8
- A year in review: Seychelles' tourism recovers 90% since onset of COVID-19

2.4 Education.....10
- ÉDUCATION : L'ENSEIGNEMENT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN QUESTION

2.5 Agriculture.....11
- Projet CASEF : Amélioration de la race bovine dans le grand Sud

2.6 Pêche.....12
- Les Seychelles délivrent les premiers permis pour l'aquaculture

2.7 Coopération.....13
- Coopération : expertise France s'installe dans ses nouveaux locaux à Moroni

Sudheer Maudhoo annonce un contrôle strict pour contrer la pêche illégale, non déclarée et non réglementée



Le ministre de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et de la Navigation, Sudheer Maudhoo, a annoncé, ce lundi 12 décembre, l'application de sanctions plus sévères contre la Pêche Illégale, Non Déclarée et Non Réglementée. (INN), ainsi que l'introduction d'agents de protection des pêches supplémentaires pour permettre au Système de surveillance des navires d'être opérationnel 24 heures sur 24. Le ministre s'exprimait lors de la cérémonie de lancement de la 54e réunion de l'Unité de Coordination Régionale (UCR) du Plan régional de surveillance des pêches (DSRP), à l'hôtel Palms, à Quatre Bornes.

Dans son allocution à cette occasion, Sudheer Maudhoo a exprimé sa gratitude à la Commission de l'Union européenne et à la Commission de l'océan Indien (COI), pour leur soutien et leur assistance à Maurice dans la lutte contre la pêche INN, ainsi que pour l'assistance technique et financière apportée à la tenue de la réunion.

Il a noté que ces dernières années, l'attention mondiale s'est concentrée sur les graves conséquences de la pêche INN et sur les mesures prises pour résoudre ce problème. C'est pourquoi, a ajouté le ministre, il est de la plus haute importance d'adopter des principes de bonne gouvernance pour parvenir à une gestion efficace des pêches, qui garantisse leur durabilité et maintienne leur contribution à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance.

Annonce du ministre Maudhoo : Contrôle strict pour contrer la pêche illégale



Le ministre de l'Économie bleue, des Ressources marines, de la Pêche et de la Navigation, Sudheer Maudhoo, a annoncé hier des sanctions plus strictes pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Il s'exprimait lors de la cérémonie de lancement de la 54e réunion de deux jours de la Regional Coordination Unit du Regional Fisheries Surveillance Plan, à l'hôtel Palms, Quatre-Bornes.

Le ministre a souligné que des dispositions seront prises pour recruter des officiers afin d'assurer la surveillance des navires sur une base 24/7. Il a également exprimé sa gratitude à la Commission de l'Union européenne et à la Commission de l'Océan Indien (COI) pour leur assistance à Maurice dans la lutte contre la pêche non réglementée ainsi que pour leur soutien technique et financier.

Le ministre a par ailleurs fait remarquer que « ces dernières années, il y a eu une attention mondiale croissante sur les graves impacts de la pêche illégale et non réglementée ». « Par conséquent, il est d'une importance primordiale d'adopter des principes de bonne gouvernance pour parvenir à une gestion efficace et assurer la durabilité des pêches, la croissance économique, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance », dira-t-il.

Sudheer Maudhoo a ajouté que les propositions faites par la délégation de l' European Commission's Directorate General for Maritime Affairs and Fisheries en septembre dernier sur la pêche illégale et non réglementée sont prises en compte, dans la mesure du possible, dans le nouveau règlement sur la pêche. Il a en outre informé que dans le contexte régional, Maurice participe pleinement au Plan régional de surveillance des pêches dans le sud-ouest de l'océan Indien pour lutter contre la pêche illégale et non réglementée dans le cadre du projet Ecofish.

De son côté, le secrétaire général de la COI, Vêlayoudom Marimoutou, affirme que des efforts conjoints sont déployés pour atteindre l'objectif commun de protéger nos ressources marines, et ce, « afin que le secteur

puisse être mis à profit comme un pilier du développement régional ». Il s'est par ailleurs félicité de l'objectif fixé pour la réalisation de patrouilles maritimes et de surveillance aérienne en matière de pêche illégale.
La COI a annoncé une subvention de l'UE de deux millions d'euros aux pays participants à la réunion de la Regional Coordinating Unit en vue de soutenir leurs efforts pour lutter contre la pêche illégale et non réglementée, tout en soulignant l'importance d'une coopération continue pour aboutir à des actions cohérentes, globales et efficaces.
Au cours de la cérémonie, le ministre Maudhoo et d'autres personnalités ont remis du matériel aux Fisheries Inspectors du ministère ainsi qu'aux représentants d'autres pays de la COI et ceux tombant dans la zone de surveillance, soit les Seychelles, la Tanzanie, le Mozambique, Madagascar, le Kenya et les Comores.
Des équipements de sécurité – tels qu'un dispositif de flottaison personnel, des casques, un GPS portable, une caméra étanche, des ordinateurs portables et des tablettes – ont été offerts par Ecofish/COI et la Coordinating Unit du Regional Fisheries Surveillance Plan, « afin que les officiers concernés puissent s'acquitter efficacement de leurs fonctions en mer ».

Plus d'information cliquez ci-dessous :

- https://www.memento.fr/article_18-12-2022-la-coi-remet-des-equipements-aux-pays-membres-du-prsp
- https://www.kenyanews.go.ke/kenya-among-countries-equipped-with-materials-to-fight-illegal-fishing/
- https://www.kenyanews.go.ke/kenya-among-countries-equipped-with-materials-to-fight-illegal-fishing/
- https://lemauricien.com/actualites/societe/annonce-du-ministre-maudhoo-controle-strict-pour-contrer-la-peche-illegale/528817/
- https://mbcradio.tv/article/le-journal-t%C3%A9l%C3%A9vis%C3%A9-%E2%80%93-decembre-12-2022
- https://ionnews.mu/sudheer-maudhoo-dans-le-contexte-regional-maurice-participe-pleinement-au-prsp-pour-combattre-la-peche-inn-dans-le-cadre-du-projet-ecofish/
- https://govmu.org/EN/newsgov/SitePages/Minister-Maudhoo-announces-strict-control-to-counter-Illegal,-Unreported,-and-Unregulated-Fishing.aspx
- https://newsinvasion24.com/minister-maudhoo-announces-strict-control-to-counter-illegal-unreported-unregulated-fishing/

SÛRETÉ PORTUAIRE – Interpol à la manœuvre



Un projet de sûreté portuaire (PSP) d'Interpol financé par l'Union européenne (UE) est en cours de mise en œuvre. Il vise notamment à renforcer les capacités des forces de l'ordre et des autorités portuaires à prévenir, détecter, enquêter et répondre aux menaces. Les pays concernés sont Madagascar, l'Angola, les Comores, le Kenya, l'île Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles et la Tanzanie.

Le PSP, selon Interpol, est coordonné par la Commission de l'océan Indien (COI) et mis en œuvre conjointement avec l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). «Les plateformes portuaires sont des infrastructures essentielles», explique l'organisme de police international, ajoutant que la taille et la complexité des installations, ainsi que le volume de fret traité les rendent difficiles à sécuriser.

«Les ports ont besoin d'être protégés pour sécuriser la marche de l'économie mondiale et éviter la perturbation des chaînes d'approvisionnement et des flux commerciaux», a aussi noté Interpol avant de souligner que ces dernières années, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et les régions indiennes ont connu une augmentation de l'activité criminelle dans les affaires maritimes. Ce qui a des répercussions notables sur l'économie globale et régionale.

«Nonobstant les efforts internationaux et régionaux visant à renforcer la coopération maritime, les pays de ces régions connaissent la piraterie et les vols à main armée, le trafic de drogue, la contrebande d'armes légères et d'espèces menacées ainsi que la traite des êtres humains, la pêche illégale et le terrorisme contre les infrastructures portuaires. En plus des implications sécuritaires, ces activités illicites ont un impact négatif sur les conditions socio-économiques et politiques dans les pays de ces régions», a-t-on également expliqué.

Formation, conformité et partage de données

Le projet donne pour mission à Interpol de fournir des outils efficients aux acteurs concernés de la sécurité maritime pour asseoir une sécurité durable dans le domaine portuaire. Il développera un mécanisme régional pour le partage d'informations et l'échange de données exploitables et renforcera la capacité de réponse des forces de l'ordre pour remédier aux vulnérabilités et contrer les menaces persistantes et émergentes.

Le PSP offre des modules de formation spécialisés, des exercices opérationnels régionaux, des visites d'échange de pays à pays, des sessions de mentorat sur place et de l'équipement et un accès aux bases de données d'Interpol soutenus par un soutien technique solide. Il vise aussi à améliorer l'application de la loi concernant la sécurité portuaire, la sécurité physique des infrastructures portuaires, la surveillance des installations et les pratiques aux points de contrôle pour détecter les stupéfiants et autres marchandises illicites.

Les autres objectifs affichés sont d'accroître la connaissance des mesures de sûreté et de sécurité pour les installations portuaires, d'établir un réseau régional d'experts formés en sécurité portuaire et de renforcer la capacité de collecte, de saisie, d'analyse et d'échange d'informations critiques. Ces informations seront intégrées dans les bases de données et les systèmes d'information d'Interpol «pour une utilisation ultérieure».

Suite de l'aricle

L'espoir d'un accord ravivé à la COP15 sur la biodiversité



Le ministre canadien de l'Environnement et du Changement climatique Steven Guilbeault, s'exprime lors d'une conférence de presse à la COP15 à Montréal, au Québec, au Canada, le 17 décembre 2022 (photo ANDREJ IVANOV, AFP)

Un vent d'optimisme soufflait samedi à la COP15 pour la biodiversité où un accord de compromis semblait se dessiner même si la question financière, cruciale pour les pays du Sud, restait en suspens.

« Je suis très confiant dans le fait que nous allons pouvoir maintenir nos ambitions et obtenir un accord », a déclaré devant la presse samedi le ministre chinois de l'Environnement, Huang Runqiu, président de la COP15.

L'ambition reste de sceller d'ici le 19 décembre un accord sur la biodiversité aussi historique que celui de Paris pour le climat en 2015.

« Portons ensemble l'accord le plus ambitieux qui soit. Le monde en a besoin », a twitté samedi le président français Emmanuel Macron

« Les pays les plus vulnérables hébergent des trésors de biodiversité. Nous devons augmenter nos financements pour les accompagner, mettre le paquet », a-t-il ajouté avant un appel à élargir le groupe des donateurs du Nord.

En l'absence des chefs d'Etat ou de gouvernement à ce sommet de la décennie, crucial pour l'humanité et la planète, les ministres de l'Environnement sont à pied d'œuvre.

Le texte se veut une feuille de route pour les nations jusqu'en 2030, le dernier plan décennal signé au Japon en 2010 n'ayant atteint aucun de ses objectifs, notamment en raison de l'absence de mécanismes de suivi.

Parmi les principaux objectifs, toujours débattus, figure la proposition de protéger 30% des terres et des océans d'ici à 2030, la diminution de moitié de l'usage des pesticides, la restauration de milliards d'hectares de terres dégradées, etc. **Suite de l'article**

A La Réunion, des fonds européens pour mettre en valeur et protéger le patrimoine de l'île

L'Union européenne défend la protection des patrimoines locaux, y compris celui des départements d'Outre-mer. Exemples à La Réunion avec un musée, un centre de recherche sur la flore locale et une action de prévention face aux risques naturels. Trois projets financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 85 %.

Protection des plantes
Inauguré en 2002, le pôle de protection des plantes du CIRAD (pôle 3P) est une plateforme spécialisée en recherche et expérimentation végétale. Auparavant d'une surface de 850m², le pôle s'est doté en novembre 2021 d'un hall biotechnologique de près de 400 m² et de l'aménagement et de l'optimisation des laboratoires de recherches existants.

Une nouvelle extension du pôle, financée à hauteur de 880 000 euros par le FEDER, a permis la construction de locaux tertiaires et de laboratoires (670 m² au total) destinés à l'accueil des chercheurs du CIRAD travaillant sur des projets de coopération et des chercheurs issus des organismes partenaires de l'océan Indien.

L'extension du pôle 3P permet ainsi de favoriser les projets collaboratifs à l'échelle internationale et régionale et d'augmenter les capacités de recherche dans le domaine de la protection des plantes en milieu tropical.

Le laboratoire de quarantaine du pôle 3P est spécialisé dans l'étude des phytopathogènes (bactéries, virus et champignons), des insectes ravageurs des plantes et des mauvaises herbes. Son but est d'éliminer le risque d'introduction de souches de parasites déjà présentes sur l'île qui pourraient aggraver la situation épidémique.

Sensibilisation de la population aux risques naturels
Par sa position géographique, sa géologie et son relief très accidenté, l'île de La Réunion est le département français le plus exposé aux risques naturels.
Suite de l'article

A year in review: Seychelles' tourism recovers 90% since onset of COVID-19



The tourism department is looking at ending the year with an estimate of 330,000 visitors. (Gerard Larose)

By the end of 2022, Seychelles' tourism industry recovered by 90 percent since the onset of the COVID-19 pandemic, well ahead of the global average figure that stands at around 60 percent, said a top government official on Tuesday.

According to figures from the National Bureau of Statistics on December 11, a total of 311,108 visitors disembarked in Seychelles this year. For the same period in 2019, prior to the onset of the COVID-19 pandemic, this figure stood at 353,215 visitors.

The Principal Secretary for Tourism, Sherin Francis, told SNA that the tourism department is looking at ending the year with an estimate of 330,000 visitors, a figure that could have been higher had some global situations been more favourable.

2022 tourism industry challenges

"We need to take into account how we started the year. At the start of 2022, the COVID-19 pandemic was still in full swing. Despite the fact that there was the mass rollout of the vaccination campaign globally, we were still not sure how successful the vaccination campaign would be," said Francis.

"On February 24, a war started between Russia and Ukraine, where overnight, we lost our Ukraine market - that at the time was occupying the fourth place in terms of our tourism arrival - and a large portion of the Russian market - that was in the first place," she continued.

Coordination with different agencies, in terms of destination preparedness, was outlined as an area where improvement could have been made in 2022. As an example, the principal secretary talked about the growing amount of tourists getting lost on trails stating "more timely interventions of our partners to manage certain situations" is needed.

Overcoming the hurdles

Despite the fact that Seychelles lost a huge chunk of the Russian market and that of Ukraine, the tourism department remained optimistic in the face of uncertainties.

Francis explained that when the island destination reopened its borders in March 2021, all necessary protocols to continue attracting tourists were put in place. This included working with establishments to ensure the right standard operating procedures (SOP) were in place to have them certified, having the right COVID-19 entry requirement in place at borders, and ensuring tourists could still enjoy the outdoors.

"As we lost the Ukraine market and part of the Russian one, certain COVID-19 travel requirements were being lifted on our traditional markets such as Germany, France, and England. This meant that the booking cancellations that we were having were being replaced by visitors from our traditional markets. This helped us in our recovery for the year. With this, we even went beyond our set targeted tourism arrival figure which was 258,000 for the year," said Francis.

Suite de l’aricle

ÉDUCATION : L'ENSEIGNEMENT DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN QUESTION

L'AFD joue un rôle majeur dans la sensibilisation des jeunes aux Objectifs de développement durable (ODD). Une étude présentée lors de la journée « Relever les défis du siècle… grâce à des citoyens mobilisés ! » met en évidence les freins et les leviers pour mieux accompagner les enseignants du secondaire dans ce domaine.

Le 23 novembre 2021, un accord de partenariat était signé entre l'AFD et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'objectif : « contribuer à la formation et à la mobilisation des élèves sur la dimension internationale de l'éducation au développement durable ». Pour disposer d'un état des lieux aussi précis que possible des pratiques et des besoins des enseignants en la matière, une étude a depuis été réalisée. Ses principales conclusions ont été présentées lors de la journée « Relever les défis du siècle… grâce à des citoyens mobilisés ! » tenue à la Bibliothèque nationale de France (BNF), à Paris, le 6 octobre. Une journée organisée par l'AFD et le Groupe de concertation sur l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), qui réunit des représentants d'associations, de quatre ministères, de l'AFD, de collectivités territoriales et de réseaux régionaux.

Des enseignants inégalement sensibilisés

Premier constat : un peu plus de la moitié des enseignants (56,3 %) connaissent les Objectifs de développement durable (ODD), contre 9 % des Français en général, selon un sondage de Focus 2030 réalisé dans le cadre du projet Development Engagement Lab (DEL). Une moyenne qui varie néanmoins selon les disciplines enseignées : les professeurs d'histoire-géographie et de sciences sont ainsi beaucoup plus nombreux à connaître les ODD que les professeurs de français. Les enseignants les plus sensibilisés sont aussi plus enclins à aborder les ODD dans leur dimension internationale.
Autre résultat intéressant : les professeurs ont tendance à réduire les ODD à leur aspect environnemental. L'étude montre néanmoins que les ODD les plus étudiés en classe concernent également des thématiques sociales ou sociétales, comme la santé ou l'égalité femmes-hommes. Paradoxe ? Selon l'étude, beaucoup d'enseignants abordent les ODD en classe sans s'en rendre compte. Ce n'est que lorsqu'on leur présente la liste des 17 ODD qu'ils prennent conscience de l'ampleur et de la diversité de ces objectifs.
Suite de l'article

Projet CASEF : Amélioration de la race bovine dans le grand Sud



Géniteurs attribués aux éleveurs des régions Anosy et Androy, pour améliorer la race de zébus et développer l'élevage bovin dans le Sud.
L'élevage de ruminants figure parmi les principales activités productives dans le sud et doit être soutenu, selon le ministère de tutelle. Dans les régions Androy et Anosy, 20 géniteurs de race Brahman ont été attribués par le CASEF aux éleveurs.

Améliorer la race des zébus et développer le secteur de l'élevage bovin. Tel est l'objectif formulé par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, dans le cadre des interventions du projet CASEF (Croissance agricole et sécurisation foncière) dans le Sud. Ce projet financé par la Banque mondiale œuvre pour l'amélioration de la race bovine dans les régions Anosy et Androy, où le cheptel bovin a tendance à diminuer, en termes d'effectif. En effet, le ministère et le CASEF ont introduit des géniteurs provenant de la région Diana, dans ces deux régions du Sud. « Nous avons attribué 20 géniteurs de race Brahman issus de la région Diana, aux éleveurs du district d'Ambovombe pour la région Androy et du district d'Amboasary pour la région Anosy. Il s'agit d'une grande première et l'objectif de cette action est de développer l'élevage en réduisant les risques de consanguinité », a indiqué le ministère de tutelle, lors de la remise des géniteurs aux bénéficiaires, le 12 décembre dernier.

Sélectionnés

D'après les explications des techniciens, la race Berahman choisie peut très bien supporter le climat dans le sud et offre des avantages, notamment en termes de reproduction, de qualité de viande, ainsi que de production de lait à grande quantité. De plus, ces 20 géniteurs fournis aux éleveurs ont déjà été diagnostiqués et ont fait l'objet de suivi pour assurer leur bonne santé. En outre, les éleveurs ont bénéficié de formation sur les techniques d'élevage, notamment sur le suivi de santé, la nécessité de la vaccination, la production d'aliments pour les zébus, etc**.** **Suite de l'article**

Les Seychelles délivrent les premiers permis pour l'aquaculture



Les licences comprendront également des essais et des recherches sur plusieurs espèces, dont le spanner crabe. (Kzhr, Wikimedia) Photo Licence: CC BY-SA 2.5

(Seychelles News Agency) - Six investisseurs locaux ont reçu leurs licences pour la recherche et le développement, de l'**aquaculture**, rapprochant les Seychelles de la réduction de ses importations de certains fruits de mer.
Les licences ont été présentées aux investisseurs lors d'une cérémonie mercredi par le directeur général par intérim de la Seychelles Fishing Authority (SFA), Phillipe Michaud, et le directeur général adjoint, Ashik Hassan.
Le ministre pour la Pêche, Jean François Ferrari, a souligné qu'il s'agissait d'une étape importante pour le deuxième pilier économique des Seychelles - la pêche - et une fois que l'**aquaculture** battra son plein, la nation insulaire pourra faire ce qu'on appelle la substitution des importations.
"Cela nous permettra de remplacer les produits importés par ceux produits localement. Cela nous permettra de conserver les devises qui autrement sortiraient du pays. Les ressources naturelles dont nous disposons sont actuellement sous pression et grâce à l'**aquaculture**, nous allons également être en mesure de soulager cette pression dans une certaine mesure", a déclaré M. Ferrari.
Il a ajouté que "l'un des effets positifs secondaires qui se produira est que les restes de poisson qui finissent actuellement à la décharge pourront être transformés en nourriture pour poissons pour les espèces produites par l'**aquaculture**, devenant une économie circulaire qui profitera à beaucoup de gens."
Dans le cadre des licences délivrées, quatre investisseurs pourront effectuer des recherches, des essais et une production pilote de concombre de mer, de spanner crabe, de crabe de vase et d'huître de roche. Deux autres licences couvrent la production de crevettes et d'holothuries. Un investisseur, en plus de sa licence de production, a également obtenu une licence d'écloserie et de pépinière. Les licenciés bénéficieront d'un délai de grâce de trois ans. **Suite de l'article**

La Gazette des Comores

COOPÉRATION

Expertise France s'installe dans ses nouveaux locaux à Moroni

Le 08 décembre dernier, Expertise France Comores a inauguré ses nouveaux locaux en présence du gouverneur de l'île de Ngazidja et de l'ambassadeur de France. Un bâtiment qui offrira un cadre de travail calibré pour la montée en puissance de ses activités aux Comores. Et pour plus de visiblité.


Inauguration du nouveau siège de Expertise France à Moroni.

Le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal, l'ambassadeur de France Sylvain Riquier, la directrice régionale de l'AFD Patricia Aubras et le coordinateur régional d'Expertise France pour l'Océan Indien Sébastien Dauré, ont procédé le 08 décembre denier à l'inauguration des nouveaux locaux d'Expertise France à Moroni. Une agence publique, acteur clé de la coopération technique internationale, a choisi de localiser sa coordination régionale pour l'océan Indien à Moroni. Il offrira un cadre de travail calibré pour la montée en puissance des activités aux Comores. « Notre rôle est de concevoir et mettre en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays partenaires dans des secteurs aussi divers que la bonne gouvernance, la protection de la biodiversité, la santé, l'éducation, la promotion des investissements ou la sécurité. Créée en 2015, Expertise France est devenue en cinq ans la deuxième agence de coopération technique européenne et sa croissance ne faiblit pas », avance Sebastien Dauré, le coordinateur régional d'Expertise France dans l'Océan Indien.

Faut-il rappeler que les précédents bureaux étant devenus trop petits pour accompagner la montée en puissance des projets d'Expertise France, cette agence a déménagé afin de pouvoir héberger ses équipes, qui sont à majorité comoriennes. Ça vise également à développer un espace de formation à destination de certains bénéficiaires de ses programmes et à disposer d'une vitrine régionale à la hauteur de ses ambitions dans la zone. « Ces nouveaux locaux à Moroni n'empêcheront pas les équipes d'Expertise France de se déployer au quotidien sur le terrain. C'est le cœur de leurs actions, et l'ouverture récente d'une antenne de cette agence à Anjouan en est une excellente illustration », souligne Sylvain Riquier, l'ambassadeur de France à Moroni.

Les actions d'Expertise France aux Comores traduisent une volonté de participer à l'amélioration du quotidien des comoriens. C'est grâce à des financements de l'agence française de développement AFD, qu'Expertise France assure la mise en œuvre de 4 projets de coopération aux Comores, dont le projet AFIDEV qui a pour objectif d'améliorer la compétitivité, l'organisation et la diversification des filières agricoles d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle). Elle doit contribuer à augmenter les volumes et la qualité des productions, tout en améliorant les revenus des acteurs et faciliter l'accès à l'emploi. Un appui à la filière maraîchère et au désenclavement rural avec notamment la réhabilitation de pistes sont aussi prévus.

Il y a aussi le projet Komor Initiative qui vise à stimuler l'accès à l'emploi des jeunes en renforçant leurs capacités et compétence à travers la modernisation et la diversification du dispositif de formation professionnelle et la structuration de l'accompagnement vers l'insertion. Le projet diaspora qui a pour but de renforcer durablement les partenariats avec notamment la diaspora entrepreneuriale comorienne. Et enfin le projet Coreg qui tend à améliorer de manière pérenne l'offre de soins dans le pays à travers le renforcement de la coopération régionale en santé.

Nassuf Ben Amad